

Avis : 12-16

Membres présents et représentés : 07 sur 08 membres à voix délibérative

### Mise en place d'un contrôle d'accès de la maison de la science

Il convient impérativement pour l'Ecole de garantir un niveau de confidentialité plus important en mettant en place un contrôle d'accès. Cette démarche débute par la Maison de la Science et sera poursuivie pour le reste de l'Ecole. Elle permettra également de garantir la sécurité des personnes avec la mise en place des PTI (Protection du Travailleur Isolé) pour le travail isolé.

Les personnes autorisées à accéder à la Maison de la Science devront badger à l'entrée et à la sortie. Ces actions nominatives seront archivées.

*Le principe de l'installation du contrôle d'accès est soumis au vote.*

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentants des personnels	7	7		

Le Directeur de l'ENSAIT

Xavier FLAMBARD

DATE D'AFFICHAGE : 11/01/2013